



# Comité de quartier

## Jeudi 24 juin 2021

### 18h30-21h30

*Déambulation dans la Promenade des Petits  
Bois*

*& rencontre en salle Louis-Bertrand*



# Déroulé & participants

## Déroulé

- **Inauguration** du Composteur du Petit Bois (*Promenade des Petits Bois, entrée rue Gabriel Péri*)
- **Déambulation** dans la Promenade : ses usages & appropriations
- **Temps d'échanges** à la salle municipale Louis-Bertrand : tous sujets confondus !

Environ 25 participant.es

## Participant.es pour la ville

- **Ouarda KIROUANE**, élue déléguée au quartier Louis-Bertrand
- **Claire BLONDET**, conseillère municipale
- **Audrey MEDEVILLE**, conseillère municipale
- **Philippe MALHEIRO**, conseiller municipal
- **Maryse DORRA**, conseillère municipale
  
- **Laurent MARTIN**, Responsable du Service Espaces verts
- **Jean-Pierre LEBLANC**, Référent Direction des Espaces Publics/Direction de la Démocratie et de l'Action citoyenne
- **Gwenn ADAM**, Responsable du Service Prévention et Lutte contre les incivilités
- **Richard FLEIFEL**, Responsable du Service Maintenance et Travaux de Voirie
- **Damien HOUBRON**, Maître-composteur
- **Claire DELMOTTE**, Référente du quartier Louis-Bertrand



# Inauguration du Composteur du Petit Bois

Impulsé par une habitante en décembre 2020, un atelier du Comité de quartier a suscité l'intérêt et l'envie de nombreux habitants du quartier. L'objectif de cet atelier : monter et animer un **composteur collectif** dans le secteur de la **Promenade des Petits Bois** !

Après l'étude de différents emplacements potentiels, une zone a été retenue : **derrière le collège Henri Wallon, à l'entrée de la Promenade des Petits Bois**, à la croisée de trois quartiers : le Petit-Ivry (av. Maurice-Thorez), le Centre-ville (école maternelle Gabriel Péri) et Louis-Bertrand.

Avec l'aide d'habitants membres de composteurs collectifs déjà actifs dans la ville, un groupe d'une dizaine de personnes s'est réuni le 5 mai 2021 pour assembler les trois bacs formant le composteur : **le bac de matières sèches, le bac de dépôt des biodéchets et le bac de maturation.**



# Inauguration du Composteur du Petit Bois

Pourquoi  
composter  
ses  
biodéchets ?

Les déchets organiques représentent environ **22 % des ordures ménagères**. Composter ses biodéchets permet de recycler ses déchets de cuisine et de jardin pour produire de l'engrais naturel pour les plantations. En triant et valorisant ses biodéchets à la source grâce au compostage, on peut réduire de **77 kg le poids de déchets** produits par an par habitant !



## Comment ça fonctionne ?

Les déchets de cuisine et de jardin sont déposés dans un bac réservé à cet effet : le **bac de dépôt des biodéchets**. Au fil du temps, grâce à l'humidité, à l'ajout de matière sèche et au travail des petites bêtes qui se nourrissent de la matière pour se développer, ainsi qu'au brassage régulier du composteur : les déchets se décomposent pour se transformer en compost. Le compost naturel produit se réutilise sous forme d'engrais gratuit pour ses plantes d'appartement ou comme terreau fertile pour les jardinières.



# Inauguration du Composteur du Petit Bois



Un groupe d'une dizaine de « référents » s'est alors naturellement constitué pour **animer et participer à la vie** de ce nouveau composteur (le 6<sup>ème</sup> composteur collectif ivryen !). Ce groupe organise, depuis le 18 mai 2021 (date de mise en service officielle du composteur), des **permanences** tous les mercredis (de 18h à 19h) et dimanches (de 10h30 à 11h30).



Depuis, ce n'est pas moins d'une **trentaine de foyers** déposant régulièrement ses biodéchets dans le Composteur du Petit Bois. Ce composteur peut accueillir de 35 à 40 membres/familles.

Pour plus d'infos et devenir membre du composteur de quartier : [composteurdupetitbois@gmail.com](mailto:composteurdupetitbois@gmail.com)



# Inauguration du Composteur du Petit Bois

## Actions complémentaires à développer :

- Initier un **réseau d'entraide** et de **partage** entre les différents composteurs collectifs de la Ville (mutualisation et prêts de matériels, partage de savoir-faire, etc.)
- Réactiver le composteur situé dans la **cité Danton** (rue Gabriel Péri, à quelques mètres du Composteur du Petit Bois) dont l'usage a été arrêté suite au départ de l'habitante qui en était référente. Sa **réactivation** permettrait de libérer quelques places au Composteur du Petit Bois et de renforcer la dynamique engagée dans le quartier !

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Distribution de **matières sèches** tous les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois au **Jardin Monmonsseau**,  
*15 rue Gaston Monmonsseau.*



# Déambulation dans la Promenade : ses usages & appropriations

## Le plateau d'évolution Wallon

Les **activités sportives** du plateau d'évolution entraînent naturellement des besoins en **rafraîchissement**. Aucune fontaine à eau n'est aujourd'hui disponible à proximité (impliquant le recours massif à la bouteille en plastique).

### Action proposée par une habitante :

Installer des **fontaines à eau** aux abords du plateau d'évolution.

### Projet à l'étude par la Ville :

En prévision des chaleurs estivales, des mâts brumisateurs ont été installés dans la Promenade. Profitant de l'opportunité des travaux de raccordement à l'eau, un projet de **fontaine à eau** est aujourd'hui en cours à l'entrée de la Promenade (*au niveau du parapet où sont assis les élèves du collège Wallon sur la photo ci-dessous*).



# Déambulation dans la Promenade : ses usages & appropriations

## L'espace canin

En 2013, pour répondre aux usages observés dans la Promenade, la délimitation d'un espace canin a été aménagée au cœur de la Promenade dans une logique provisoire, le long de l'avenue Maurice-Thorez. L'accès à cet espace est possible par l'avenue Maurice Thorez et par le bas du coteau donnant sur la Promenade.

### Constats actuels :

- Le coteau, difficile d'entretien, provoque des risques de lésions sur les chiens (en raison des épillets)
- Le partage de l'espace public avec les autres usagers de la Promenade est parfois mal vécu (constat de déjections canines hors de l'espace canin et génération de nuisances sonores)



# Déambulation dans la Promenade : ses usages & appropriations

## Pistes d'amélioration à l'étude par la Ville :

- Une scission du parc canin avec retrait de la partie coteau génératrice de lésions sur les populations canines, laissant ainsi un corridor végétal.
- La surélévation des clôtures afin d'éviter le bond des chiens vers l'extérieur du parc canin, sans laisse.
- Le renforcement de la signalétique « *Pas de chiens sans laisse ici* » (sur l'ensemble des espaces de la Promenade) et « *Là, c'est chez moi !* » (sur l'espace canin).
- La définition de règles d'usages communes.
- L'ajout de distributeurs de sacs à déjections canines (actuellement un à chaque accès de la Promenade et aux lieux d'« aisance » habituelles, accrochés aux panneaux signalant que ces espaces ne sont pas des espaces canins).



# Déambulation dans la Promenade : ses usages & appropriations

## Actions engagées et suites à donner :

- Le 22 juillet 2021, le Service Prévention et Lutte Contre les Incivilités (PLCI) a apposé des affiches à chacune des entrées de l'espace canin rappelant les règles d'usages.
- Un suivi de cette expérimentation sera réalisé afin de s'assurer de la bonne application des règles.

Un atelier dédié au réaménagement du parc canin sera organisé prochainement.



# Conclusions de la déambulation

**Proposition d'habitants : la création d'un Comité consultatif propre à la Promenade des Petits Bois.**

Ses missions seraient les suivantes :

- La programmation d'activités régulières de nettoyage citoyen pour entretenir la Promenade le week-end, un partenariat pourrait être envisagé avec les permanences du Composteur du Petit Bois.
- La programmation d'animations pour faire vivre la Promenade.
- Le recueil et le partage de données sur la gestion du milieu naturel (exemple : informations transmises via la référente de quartier sur la coupe d'un arbre, etc.)



# Temps d'échanges à la salle municipale Louis-Bertrand : tous sujets confondus !

## Aménagement urbain dans le quartier

- Une lettre/pétition a été signée par **36 habitants du quartier Mirabeau-Antoine Thomas** demandant l'annulation du permis de construire portant sur le **projet d'établissement hôtelier situé au 59 rue Mirabeau** (traversant 38 rue Antoine Thomas) validé le 10 février 2021 par les services instructeurs de la Ville.
- En cause, l'insertion urbaine telle que exigée au PLU ne serait pas respectée et le projet porterait atteinte aux espaces avoisinants :
  - Rue Antoine Thomas : longueur de 30 m sur une hauteur de 9 m avec un traitement architectural « *ignorant le caractère particulier de cette voie* ».
  - Rue Mirabeau : un hôtel de 12 m de haut créant une « *un effet d'emmurement sur un voisinage constitué de petites parcelles* ».
  - Hôtel de 25 chambres susceptible de générer des nuisances (bruit, pollution automobile)
  - Défaut d'information des locataires actuels et de leur relogement
  - Manques en matière de consultation et d'information des habitants



# Temps d'échanges à la salle municipale Louis-Bertrand : tous sujets confondus !

## Aménagement urbain dans le quartier (suite)

### Réponses et actions proposées par la Ville :

- Le PLU impose une proportion d'**activités économiques** (traduite ici en établissement hôtelier) sur les grandes parcelles pour favoriser la **mixité des fonctions** et limiter la construction de logements ayant un impact sur les besoins en équipements publics.
- Ouarda Kirouane propose l'organisation d'une réunion extraordinaire du Comité de quartier en présence de l'Adjoint à l'Aménagement de la Ville et de la Direction du Développement Urbain dans les plus brefs délais pour renseigner plus précisément sur les motivations de la validation du permis de construire par la Ville. **Cette réunion s'est tenue le mercredi 7 juillet, à la salle municipale Louis-Bertrand.**
  - *En complément, des habitants reviennent sur la construction récente d'un local d'activité (immeuble R+3) dans le cadre de la Coop Coteau rue Antoine-Thomas à l'origine de la fragilisation des sols et de préjudices importants sur une propriété voisine.*



# Temps d'échanges à la salle municipale Louis-Bertrand : tous sujets confondus !

## La gestion des déchets

Le regain de nuisances associées aux conteneurs-poubelles situés rue Antoine-Thomas est rappelé. En cause : l'insuffisance des bacs de tri, des dépôts sauvages réguliers sources de nuisances olfactives et visuelles.

### Pistes envisagées par la Ville :

- Retrait des conteneurs-poubelles
- Remise à chaque ménage d'un bac à ordures ménagères résiduelles (OMR)
- Invitation des ménages à venir déposer leurs ordures aux zones de présentation à la collecte qui seraient installées à la place d'une actuelle place de parking rue Louis-Bertrand (1) et au débouché de la rue Antoine-Thomas vers la rue Mirabeau (2).
- Installation de nouvelles poubelles de tri, ornementées de bacs à fleurs.

Le réaménagement de cette zone sera menée par le territoire Grand-Orly-Seine-Bièvre (GOSB) détenant la compétence

« Déchet ».

Le territoire est à l'initiative de l'organisation de la collecte, de la fourniture en nouveaux bacs individuels et du remplacement des conteneurs-poubelles.



# Temps d'échanges à la salle municipale Louis-Bertrand : tous sujets confondus !

## Circulation & stationnement

### *Stationnement des deux-roues motorisés & non-motorisés*

#### Actions engagées par la Ville :

- Installation d'arceaux à vélos aux :
  - 94-96 rue Victor Hugo (devant le Centre des Finances Publiques)
  - 83 rue Mirabeau.
- Marquage de stationnement de motos prévu au 83 rue Mirabeau.

## RAPPEL

Les deux-roues motorisés ne sont pas autorisés à stationner sur le trottoir. Ces véhicules peuvent toutefois stationner gratuitement sur tous les stationnements classiques « voiture » en se garant perpendiculairement à la chaussée.



# Temps d'échanges à la salle municipale Louis-Bertrand : tous sujets confondus !

## Circulation & stationnement *Sécurité routière dans le quartier*

- La dangerosité liée à la circulation routière dans certaines zones est signalée, dont notamment au niveau du feu situé rue Jean Dormoy (pourtant située en zone 20).

**Un Comité de quartier sera consacré spécifiquement à la sécurité routière dans le quartier.**



# Temps d'échanges à la salle municipale Louis-Bertrand : tous sujets confondus !

## Vie locale

### *Commerces de proximité*

- Les habitants aspirent à voir une offre commerciale qualitative se diversifier dans le quartier.

### Actions proposées par la Ville :

- Organisation d'une déambulation dans le cadre du Comité de quartier portant spécifiquement sur les commerces dans le quartier.
- Le Conseil scientifique (*missionné pour éclairer les décisions de la municipalité sur le développement de la ville à travers des recommandations indépendantes*) travaille actuellement sur cet enjeu. Les habitants seront étroitement tenus informés de ses conclusions.



# Temps d'échanges à la salle municipale Louis-Bertrand : tous sujets confondus !

## Vie locale

### *Valorisation du patrimoine*

#### Action proposée par un habitant :

- Mise en valeur du patrimoine historique du quartier en plaçant dans l'espace public et/ou sur des propriétés volontaires des reproductions de cartes postales anciennes, à l'emplacement approximatif de leur prise.
  - Projet à développer dans le cadre d'un prochain atelier du Comité de quartier



Rue Célestino Alfonso  
Archives municipales



# Merci !

**N'hésitez pas à compléter et écrire vos impressions !**

Pour contacter la référente de quartier Louis-Bertrand :

Claire Delmotte

01 72 04 66 80 ou au 06 33 39 81 46

[cdelmotte@ivry94.fr](mailto:cdelmotte@ivry94.fr)

